

Marie-Emmanuelle Pommerolle
Post-doc à l'Université Yaoundé 2 (Cameroun)
Courriel : mepommerolle@free.fr

PRESENTATION DE LA THESE

Titre :

A quoi servent les droits de l'Homme ?

Action collective et changement politique au Cameroun et au Kenya.

Thèse soutenue le 3 octobre 2005 à l'Institut d'études politiques de Bordeaux
Mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

Membres du jury :

M. Daniel BOURMAUD, directeur de thèse
Professeur de science politique à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Mme Brigitte GAÏTI, rapporteur
Professeur de science politique à l'Université Paris IX Dauphine

M. René OTAYEK, président
Directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre d'étude sur l'Afrique noire,
Institut d'études politiques de Bordeaux

M. Philippe PORTIER, rapporteur
Professeur de science politique à l'Université de Rennes I

Résumé :

A partir d'une étude comparée d'organisations non-gouvernementales de défense des droits de l'Homme au Kenya et au Cameroun, notre travail montre que les droits de l'Homme, en tant que discours de revendication et de protestation, ne sont pas universellement efficaces. Les usages, par des groupes non-étatiques, de ces principes reconnus par tous sont redevables des conditions de déploiement d'une action collective dans des contextes de récente libéralisation. L'émergence et les tentatives de pérennisation de ces nouveaux groupes politiques mettent en évidence les tensions entre contraintes historiques et marges d'invention encadrant tout type d'action collective. Alors que la forme inédite ou mimétique des organisations traduit les possibilités d'innovation face aux contraintes de l'environnement politique, le vivier de militants susceptibles d'utiliser des droits de l'Homme comme discours de revendication apparaît dépendant de l'histoire des oppositions dans ces pays. De plus, bien que la relative flexibilité des répertoires d'action concourt à sa diffusion à partir de supports divers, la disponibilité de discours et de symboles partagés et construits historiquement demeure déterminante pour énoncer les droits de l'Homme et asseoir leur légitimité. Enfin, si la participation des organisations de défense des droits de l'Homme à l'action publique se transforme au gré de leurs interactions avec les autorités, elle est tributaire des modes historiques de ces relations, et son efficacité est contrainte par les limites internes aux discours des droits de l'Homme et aux réformes menées en leur nom. Finalement, à la question de départ : « à quoi servent les droits de l'Homme ? », ce travail répond qu'en tant qu'objet d'étude, les usages des droits de l'Homme permettent d'explorer les cultures du politique et certains mécanismes institutionnels des régimes étudiés ; il démontre, qu'en tant qu'objet de revendication et de protestation, les droits de l'Homme ne sont pas en eux-mêmes un vecteur puissant et suffisant du changement politique.

Mots-clés : Action collective, Cameroun, changement politique, droits de l'Homme, groupe de pression, Kenya, militantisme, organisation-non-gouvernementale.